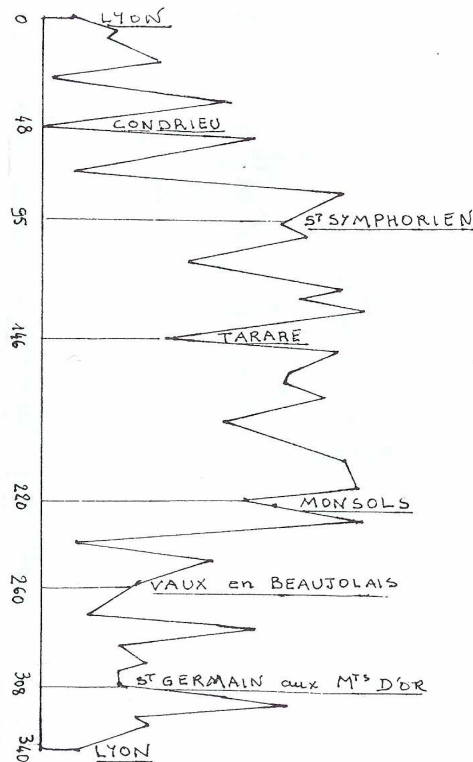
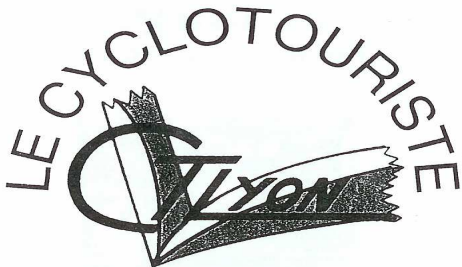
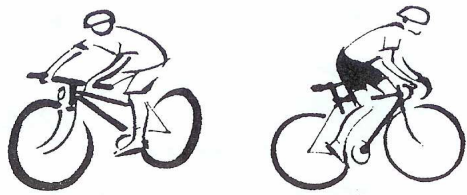


TOUR CYCLOTOURISTE DU RHONE



Randonnée Permanente Cyclotouriste BULLETIN D'INSCRIPTION TOUR CYCLOTOURISTE DU RHON

NOM : _____

PRENOM : _____

Date de naissance : _____

ADRESSE : _____

Téléphone : _____

CLUB (en clair) : _____

N° licence (si F.F.C.T.) : _____

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la randonnée et l'accepter en son entier.

A _____ le _____

Signature :

Joindre : le chèque d'inscription à l'ordre de C.T.L. et une enveloppe (23x26) timbrée pour 20 à 100 g. MERCI

Montant de l' inscription :

Rappel : FFCT et CTL..... 4 €
Autres 6 €
Médaille originale 7 €

TOUR CYCLOTOURISTE DU RHONE

Par Monts et par Routes

REGLEMENT

Le Tour Cyclotouriste du Rhône (T.C.R.) est une randonnée touristique ouverte à tout cycliste, licencié ou non, ayant obligatoirement contracté une assurance en responsabilité civile.

Cette randonnée de 330 km traverse les lieux les plus typiques, les plus pittoresques du département du Rhône et de la région lyonnaise. Elle passe par 5 B.C.N. - B.P.F. du département et franchit 11 cols.

Le point de départ est laissé au choix du participant, à condition qu'il se trouve à une ville-contrôle. Il constituera en même temps et de toute façon le lieu d'arrivée. Le sens de rotation est également libre.

Une carte de route est fournie à chaque participant : elle comporte un nombre de cases égal au nombre de contrôles (Lyon, Condrieu, St Symphorien sur Coise, Tarare, Monsols, Vaux en Beaujolais, St Germain au Mt d'Or, Lyon) à effectuer, en sollicitant un cachet humide auprès d'une administration (P.T.T., Mairie, Gendarmerie, etc...), d'un commerçant, etc... En cas de perte de la carte de route, le participant en avise le responsable par lettre et continue sa randonnée en postant une carte postale ordinaire à chaque contrôle.

Aucun délai n'est imposé pour cette randonnée qui peut s'effectuer toute l'année.

Chaque participant étant en excursion personnelle, la responsabilité du "Cyclotouriste" ne saurait être engagée.

Chacun devra se conformer aux prescriptions du Code de la Route, ainsi qu'aux divers arrêtés (préfectoraux, municipaux, etc.). Pour effectuer le Tour du Rhône, il faut remplir le bulletin d'inscription et l'adresser avec un chèque de 6 € au nom du C.T.LYON (... 4 € pour les licenciés FFCT ou les adhérents du C.T.L.) à l'adresse suivante :

Jean DEVILLE, 8 la Vue des Alpes, 69670 VAUGNERAY
Cet envoi doit être fait au moins 3 semaines avant la date de départ prévu en y joignant l'enveloppe timbrée demandée.

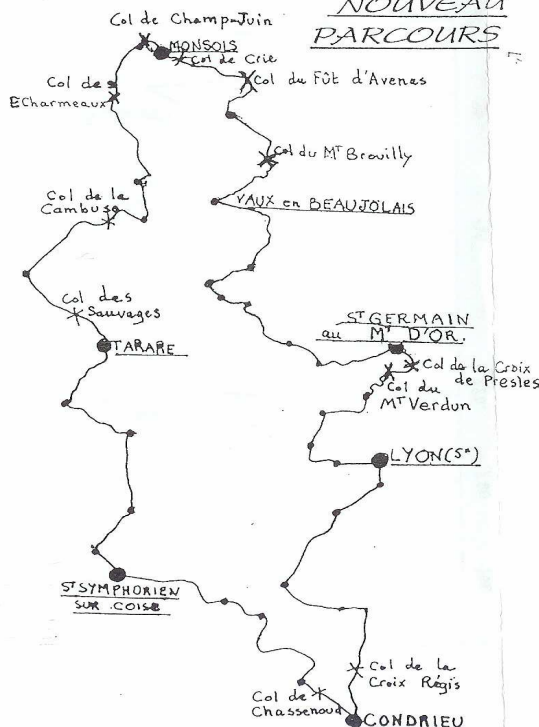
Une fois le circuit terminé, chaque participant devra retourner sa carte de route au responsable pour homologation, un insigne-souvenir spécialement frappé pourra alors être obtenu au prix de 7 €

Le fait de s'inscrire à cette Randonnée implique l'acceptation du règlement.

TOUR CYCLOTOURISTE DU RHONE

Par Monts et par Routes

NOUVEAU PARCOURS



RANDONNEE PERMANENTE CYCLOTOURISTE

Créé en 1975



TOUR CYCLOTOURISTE DU RHONE

Par Monts et par Routes



330 KM - 11 COLS - 5 BPF.BCN

Par les Monts du Pilat, du Lyonnais, de Tarare, du Beaujolais et les Monts d'Or

Par les Routes des Pierres Dorées, des Sapins, des Vins et Buissonnière

Organisation : C.T.LYON
19 Rue du Boeuf 69005 LYON
Tel : 04.78.42.44.08 Fax : 04.72.56.31.88